



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 14 octobre 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 07 octobre 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. MECHIN.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DEDIANNE Alain, M. BOICHE et Mme LAMY avaient respectivement donné procuration à M. BOURDOUNE, à Mme FAULE et à M. TEXIER.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme Sophie MEFTAH

N° 2025-141 : ILOT DE FRAICHEUR : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'une consultation des entreprises a été réalisée pour l'aménagement de l'îlot de fraîcheur situé rue du Grand Marché. Deux offres ont été reçues.

À l'issue de la réunion de la Commission d'Appel d'Offres du 9 octobre, le marché relatif à l'aménagement de l'îlot de fraîcheur a été attribué à l'entreprise EIFFAGE Route pour un montant de 81 036,01 € HT.

Une négociation a permis d'ajuster le périmètre des prestations, notamment avec la possibilité d'internaliser les plantations et l'entretien par les services municipaux.

Les travaux sont programmés pour la partie terrassement et aménagement avant les fêtes de fin d'année 2025, avec une reprise des interventions de voirie mi-janvier 2026, sous la maîtrise d'œuvre de Julie Colin.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer à l'entreprise EIFFAGE Route le marché relatif à l'aménagement de l'îlot de fraîcheur pour un montant de 81 036,01 € HT.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à ce dossier.

Substant les signatures.


Nicolas BOURDOUNE
Maire